

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue exceptionnellement en huis clos le mardi 20 octobre 2020 à compter de 17h55, en vertu de l'arrêté pris par la ministre de la Santé et des Services sociaux (COVID-19), ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Monsieur Alain Fortin	Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton
Madame Francine Fortin	Mairesse de la Ville de Maniwaki
Monsieur Alphée Moreau	Maire de la municipalité de Aumond
Monsieur Ronald Cross	Maire de la municipalité de Messines

Est aussi présent :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 55 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2020-CA-084

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 20 octobre 2020

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Alphée Moreau, propose et il est résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-085

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 15 septembre 2020

Monsieur le conseiller Ronald Cross, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 15 septembre 2020, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-086

Octroi de financement – 2 000\$ à même le fonds Jeunes promoteurs – Dossier 20-609, sous conditions

Monsieur le conseiller Alphée Moreau, appuyé par monsieur le conseiller Ronald Cross, propose et il est résolu d'octroyer un montant de 2 000 \$ à même le fonds Jeunes promoteurs au dossier 20-609, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 5 octobre 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2020-CA-087

Octroi de financement – 65 000\$ à même le fonds Grandes Entreprises – Dossier 20-626, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’octroyer un montant de 65 000 \$ à même le fonds Grandes Entreprises au dossier 20-626, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 5 octobre 2020.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2020-CA-088

Octroi de financement – 60 000\$ – Campagne d’achat local

Considérant que l’un des enjeux de l’été 2020 est la consommation dans les commerces de la MRC par les citoyens et les visiteurs;

Considérant que la MRC Vallée-de-la-Gatineau sera en concurrence avec l’ensemble du Québec pour l’achat local et les campagnes de Noël;

Considérant que la MRC Vallée-de-la-Gatineau souhaite gagner en notoriété et en attractivité;

En conséquence, Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Ronald Cross, propose et il est unanimement résolu d’octroyer une somme de 60 000 \$ à la Chambre de commerce Maniwaki et Vallée-de-la-Gatineau total pour un appariement de même ordre par les consommateurs sous forme de certificats-achats de la même valeur jusqu’à épuisement des stocks, conditionnel à ce que le projet puisse être opérationnel mi-novembre, que des demandes de contribution à tous les partenaires socio-économiques soient faites pour augmenter la cagnotte et ainsi vendre plus de certificats et engendrer de nombreuses retombées économiques auprès des commerces de détail de la MRC

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2020-CA-089

Entérinement - Octroi de financement – 100 000\$ à même le FLI/FLS – Dossier 19-160, sous conditions

Monsieur le conseiller Alphée Moreau, appuyé par monsieur le conseiller Ronald Cross, propose et il est résolu d’entériner l’octroi d’un montant de 100 000 \$ à même le FLI/FLS au dossier 19-160, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité d’investissement commun FLI/FLS tenu le 5 octobre 2020.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

2020-CA-090

Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par monsieur le conseiller Ronald Cross, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 56.

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du Code municipal.